

Martin Hirsch souhaite que les entreprises s'engagent plus

EST-IL VENU chercher des réponses ou apporter les siennes ? Toujours est-il que Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, a joué le jeu de la table ronde en répondant à l'invitation du Groupement des innovateurs pour l'emploi. Le Groupie organisait hier une journée de mobilisation territoriale des entreprises à l'hôtel Newport de Disneyland Paris. Et il n'y avait pas forcément que de bonnes nouvelles à entendre pour le représentant du gouvernement. « Nous venons de passer le seuil symbolique des 6 millions d'euros que nous versons chaque mois au titre du RMI, indique Vincent Eblé, président PS du conseil général de Seine-et-Marne pour planter le décor. Cela représente 225 000 € par jour. Quand nous avons essayé d'inciter les entreprises à favoriser l'insertion dans le cadre des marchés publics, il n'y a eu aucun résultat. Désormais, nous avons rendu ces clauses obligatoires. » Une contrainte à l'insertion qui suscite les moues dubitatives des représentants du Medef et des petites et moyennes entreprises. Eux préféreraient naturellement la carotte plutôt que le bâton et vantent à tour de rôle les vertus de l'apprentissage. Soucieux de

ménager la chèvre et le chou, Martin Hirsch prône pour sa part une vision intermédiaire entre la contrainte et l'incitation pour favoriser l'insertion de tous : la voie contractuelle. « Un contrat définirait les engagements réciproques, la contrainte ne serait prévue qu'en cas de non-respect de ces engagements, plaide la haut-commissaire. Il faut aussi réfléchir rapidement à l'utilisation des fonds de certains dispositifs d'aide, qui pourraient être employés différemment. » Des dispositifs en faveur de l'insertion que les 300 participants à la journée ont unanimement jugé trop nombreux et peu clairs.